LA VIE SPORTIVE

ATHLÉTISME

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE A REÇU M. JEAN BOROTRA

M. Jean Borotra, commissaire général à l'Education physique et aux Sports, a pris officiellement contact avec la F.F.A., à l'occasion de la première séance d'exercices pratiques du cours d'éducateurs sportifs, qui s'est tenue le dimanche 17 novembre dernier, dans la matinée, au Stade des Vallées, à Saint-Mandé.

M. Jean Borotra prit le plus vif intérêt au travail des stagiaires, qui lui fut tour à tour présenté par la direction de l'athlétisme national, MM. René Mourlon et Elie Mercier, assistés de MM. Maurice Baquet et Paul Winter.

M. Jean BOROTRA
Commissaire général
à l'Education Physique et aux Sports
(Ph. Archives)

Le commissaire général à l'E.P. et aux Sports, qui avait été reçu, à son arrivée au stade, par MM. Paul Mericamp, président, G. Jurgenson, secrétaire général, L. Genty, trésorier, et J.-R. Scurin, ne cacha pas aux dirigeants fédéraux l'intérêt qu'il portait à leur œuvre, et les félicita chaleureusement des résultats enregistrés.

Rappelons que les cours annuels d'éducateurs sportifs, organisés chaque hiver par la F.F.A., ont été créés en 1921, et qu'ils ont fourni à ce jour à tous nos clubs français, 321 éducateurs officiels. 180 stagiaires suivent actuellement ces cours, qui se poursuivront dans la région parisienne jusqu'en avril.

Complétons notre information en signalant que la F.F.A. vient d'ouvrir un stage similaire à Lille, où les cours sont assurés par M. Berthon, professeur diplômé d'E.P. au Lycée Faidherbe, les docteurs Delnatte et Driaux, de Lambersart, assistés de M. Delval et de M. Hocquiad.

Des organisations similaires sont actuellement en cours pour plusieurs autres villes de province.

Ce que sera la saison officielle de cross-country

La F.F.A. communique le calendrier officiel de la saison de cross-country dont l'intérêt ne semble nullement souffrir des événements actuels.

Voici comment s'établit le calendrier de la saison, qui est déjà en cours en ce qui concerne les premières compétitions régionales d'ouverture :

24 novembre : Cross d'ouverture.
8 décembre : Cross de propagande.
15 décembre : Cross de Paris.
22 décembre : cross d'orientation.
5 janvier : Cross d'aujourd'hui.
16 janvier : championnats départementaux scolaires et universitaires.
26 janvier : Cross de l'« Auto ».
30 janvier : championnats d'Académie.
2 février : Cross départemental.
9 février : championnat de France scolaire et universitaire.
16 février : Cross régional (masculin et féminin).
2 mars : Cross des grandes villes de France.
16 mars : Critérium national (cadets, juniors, seniors et féminin).

LES COURS D'ÉDUCATEURS SPORTIFS DE LA L. N. A.

Ces cours ont débuté dimanche dernier 17 novembre, à 10 heures à Lambersart, dans la salle de l'ancienne Mairie, avenue de l'Hippodrome, mise très obligeamment à la disposition de la L. N. A. par la municipalité lambersartoise. Une trentaine de jeunes hommes y ont assisté.

M. R. Sergeant, président de la L. N. A., a présenté les conférenciers : MM. M. Berthon, professeur d'E. P. ; Gabriel Delval, professeur de la méthode Hébert, et le docteur Maurice Delnatte.

MM. Deconchy, secrétaire général, et Janssens, membre du Conseil de la Ligue, assistaient à ce premier cours.

La réunion fut suivie avec beaucoup d'intérêt et en fin de compte il fut décidé que les diverses conférences seraient imprimées et diffusées pour permettre aux auditeurs une facile révision. D'autre part, tenant compte des difficultés qui résultent pour les dirigeants et athlétes suivant ces cours, du fait qu'ils ne peuvent le dimanche matin, seul jour restant actuellement possible en cette période hivernale, suivre leurs jeunes gens ou prendre part aux organisations de cross-country, il a été décidé que les cours auraient lieu dorénavant chaque samedi après-midi à 16 heures 30 et transférés au Centre Social des Cheminots d'Hellemmes, 73, avenue Ferdinand-Mathias, à Hellemmes. Pour s'y rendre, prendre le tramway B à la gare et descendre au terminus.

Le Centre Social des Cheminots peut seul, actuellement, donner un minimum de confort et de moyens pratiques à l'organisation de ces cours d'éducateurs et la L. N. A. s'excuse auprès de ses auditeurs de n'avoir pu trouver un point plus central à mettre à leur disposition en même temps qu'elle les avise que M. le Professeur A. Debeyre, directeur de l'Institut d'E. P. de l'Université de Lille, lui fera l'honneur de présider cette deuxième séance de travail.

FOOT-BALL

DÉCISIONS OFFICIELLES DE LA LIGUE DU NORD

Réunion du dimanche 17 Novembre 1940

Présents. — MM. Jovenet, Vermond (D.P.), Everard (D.T.), Dubiez (C.R.A.).

Assistent à la réunion. — MM. Bonduelle et Carlier du D.T. ; Fiolet, Glineur et Grémaux de la C.R.J. ; Lefebvre de la C.R.M.P. et Carin. **Absent excusé :** M. Buisson, du D.A.

Correspondance. — Carte de M. Achille Vallin.

Affiliations. — Star Béthunois F.F.F.A. N° 13.011 L.N.F.A. N° 1.251. Correspondant, M. Roger Devos, 35, place du Maréchal-Pétain, à Béthune (Pas-de-Calais). District de l'Artois.

Demande d'affiliation. — Avis favorable à la demande de l'Etoile Sportive Annœullinoise.

Qualification amateur du joueur Serge Veron. — A la date du 21 octobre 1940.

Clubs ex-autorisés. — M. Carin rend compte de l'entrevue qu'il a eue avec une délégation des clubs ex-autorisés conduite par M. Geillon. Le Conseil prend note avec satisfaction du désir de ces clubs de se tenir en rapports étroits avec la Ligue.

Le Conseil prend note de l'engagement dans les championnats interrégionaux du S.C. Fivois, de l'Excelsior Roubaix-Tourcoing, du R.C. de Lens, du R.C. Arras et de l'U.S. Valenciennes-Anzin. Il enregistre le règlement de l'épreuve et décide, au cas où l'un ou plusieurs de ces clubs abandonnaient cette épreuve, d'examiner à nouveau la situation de leurs joueurs y ayant participé, pour leur incorporation éventuelle dans les équipes des championnats amateurs.

Demande du Star Béthunois. — Le Conseil est au regret de ne pouvoir la prendre en considération, les rencontres avec des clubs non affiliés, ou n'appartenant pas à des Associations reconnues par la F.F.F.A. étant strictement interdites.

Nord-Football. — La question de la parution de l'organe officiel de la Ligue, sera à nouveau discutée au cours de la réunion du Conseil du 1er décembre.

Période des mutations. — Il est rappelé aux districts et sous-districts que la période des mutations est terminée et qu'elle ne peut en aucun cas être prolongée. Seuls les joueurs appartenant à des clubs n'ayant pas repris leur activité officielle, peuvent changer de club, en adressant leur démission au club quitté par carte-lettre recommandée le talon de démission devant être joint à leur nouvelle demande de licence.

Assurance des jeueurs. — L'assurance ne peut être que nominale. La prime est de 35 fr. 50 pour les joueurs adultes, et 12 fr. 50 pour les joueurs jusque 16 ans, ces derniers ne touchant aucune indemnité journalière, en cas d'accident. Des bordereaux à remplir sont à la disposition des clubs au Secrétariat de la Ligue, les joueurs étant assurés à partir du jour du versement de la prime, qui doit être fait par mandat-carte au nom de M. Carin.

Activité des sous-districts. — Le Conseil constate avec un vif plaisir la reprise de l'activité des sous-districts d'Avesnes, de Cambrai, de Douai et de Valenciennes et remercie très sincèrement tous les dévoués qui ont aidé à la reprise des championnats régionaux.

Tickets d'entrée. — Le Conseil rappelle que les clubs doivent obligatoirement utiliser les tickets fournis par la Ligue pour tous leurs matches de championnats. La taxe est de 0.15 pour les places jusque 3 fr. et 0.25 au-dessus de 3 fr., plus 8 fr. par mille tickets pour les frais d'impression.

Le Football Club Vauban sera convoqué à la réunion du Conseil du 1er décembre.

Les clubs non en règle sont priés de faire le nécessaire de toute urgence et de verser à la Ligue le montant des taxes sur les matches pour lesquels les tickets n'ont pas été utilisés, afin d'éviter les sanctions prévues à partir du 1er décembre.

Lettre de l'Excelsior Roubaix-Tourcoing. — Le Conseil ne peut que confirmer sa décision du 3 novembre, concernant l'interdiction de participer aux championnats amateurs, pour tous les joueurs participant aux matches des championnats interrégionaux.

Le Conseil décide de convoquer M. Bubbe, président de l'E.R.T. à sa prochaine réunion.

Contrôle médical des joueurs juniors, minimes et pupilles. — Le Conseil fait un nouvel appel à tous ses clubs pour reprendre dans le plus bref délai, les visites médicales de tous leurs joueurs, juniors, minimes et pupilles. Des fiches physiologiques, délivrées gratuitement, sont à leur disposition au Secrétariat de la Ligue.

Les clubs sont à nouveau priés de communiquer au Secrétariat les noms et adresses des docteurs qui voudraient bien leur apporter leur concours, en indiquant ceux qui ont déjà le titre de médecin fédéral.

Paiements à la Ligue. — Tous les paiements à la Ligue indistinctement doivent être effectués par versements par mandat-carte au nom de M. Carin, 6 et 8, rue Léon-Trulin, à Lille. Aucun versement ne doit plus être fait, momentanément, aux comptes chèques-postaux 95.60 et 420.47.

Licences. — Sont obligatoires. Coût, 2 fr. pour licences et papillons de renouvellement des joueurs adultes, 0 fr. 50 pour licences et papillons minimes et pupilles. Indiquer sur le talon du mandat-carte le genre et le nombre d'imprimés désirés. Les joueurs étrangers ont une licence spéciale aux mêmes prix. Inutile de confirmer les demandes d'imprimés par lettre. L'enregistrement des licences se fait cette saison à la Ligue du Nord.

Cotisation fédérale. — Tous les clubs à l'exception de ceux nouvellement affiliés cette saison, sont priés de bien vouloir envoyer, de toute urgence, le montant de leur cotisation fédérale à la Fédération à Paris.

Plainte de l'U.S. Valenciennes-Anzin contre l'A. S. Raismoise. — Transmise au District de l'Escaut pour enquête.

Mutation du joueur Charles Michalski. — Avis défavorable.

Cas du joueur Georges Didier. — Le Conseil confirme que ledit joueur est régulièrement qualifié à l'A.S.O. Hellemems.

Prélèvement de 10 % en faveur de l'entr'aide d'hiver. — D'ordre du commissaire général à l'Education physique et aux Sports, tous les clubs sont instamment priés de faire parvenir au Secrétariat de la Ligue, 10 % du montant de leurs recettes effectuées du 17 au 24 novembre inclus, sur tous leurs matches de championnats ou amicaux à l'exception de ceux comptant pour les matches du championnat interrégional.

Prochaine Réunion. — Dimanche 1er décembre à 9 h. 30 au siège de la Ligue.

Le Secrétaire :
A. CARIN

Au District Terrien

Résultat complet de la journée du 17 novembre

PREMIERE DIVISION

F.C. Marquette : 1 - A.S. Lomme : 1.
A.S.C. Hellemmes : 1 - O. Marcq : 4.
O. Lille : 4 - U.S. Wasquehal : 0.
U.S. Tourcoing : 1 - I.C.L. : 4.
S. Haubourdin : 5 - O.S. Halluin : 3.
S.C. Fives : 3 - Excelsior : 4.
E.S. Roncq : 1 - S. Roubaix : 2.
R.C.R. : 0 - J.A. Armentières : 0.

GROUPE A

U.S.C. Tourcoing : 2 - A.S.W. : 1.
O. Tourcoing : 2 - A.C.C. Wattrelos : 3.
S.C. Wattrelos : 2 - U.S. Halluin : 3.
S.C.M. Tourcoing-F.C.W. : remis.
A.C. Croix : 0 - C.R.S. Tourcoing : 1.
A.S. Tourcoing : 1 - A.C. Comines : 1.

GROUPE B

R.C. Lille : 4 - Sport Loos : 3.
R.C. Wambrechies : 0 - U.S.R. : 6.
F.C. Vauban : 1 - F.C. Pellevoisin : 2.
U.S. Lesquin : 1 - R.C. Mons : 1.
U.S. Fiers : 1 - U.S. Lezennes : 2

GROUPE C

U.S. Houplin : 4 - U.S. Seclin : 2.
O. Sainghin : 0 - R. Carvin : 5.
E.S. Annœullin : 2 - J.S. Don : 1.
E.S. Wavrin : 0 - U.S. Merquillies : 2.
U.S. Gondecourt : 3 - J.S.A. : 5.

GROUPE D

E.S. Cepelle : 0 - A.S. Templeuve : 1.
A.S. Sainghin : 0 - E.C. Cysoing : 5.
R.C. Mouchin : 1 - E.C.A. Chereng : 1.
F.C. Bersée : 6 - O. Wennehain : 0.

JUNIORS GROUPE A

U.S. Tourcoing : 2 - Excelsior : 4.
S. Roubaix : 1 - R.C. Roubaix : 1.
I.C. Lambersart : 12 - A.S.C. Hel. : 0.
O.S. Halluin : 0 - S.C. Fives : 11.
A.S. Lomme : 1 - O. Lille : 0

GROUPE B

U.S. Halluin-U.S. Tourcoing remis.
R.C. Roubaix : 1 - Excelsior C : 3.
F.C. Marquette : 2 - Excelsior B : 1.
Sport Loos : 7 - A.S. Tourcoing : 0.

MINIMES

S. Roubaix : 2 - I.C. Lambersart : 2.
S.C. Fives : 4 - R.C. Roubaix : 0.
U.S. Tourcoing : 1 - U.S. Ronchin : 1.
O. Lillois B : 6 - Excelsior : 1.
R.C. Roubaix B : 0 - O. Lille : 3.
I.C. Lambersart B : 2 - S.C.F. B : 0.

QUELQUES PRONOSTICS en 1re DIVISION DU DISTRICT TERRIEN

A.S. Lomme-R.C. Roubaix. — La victoire du R.C.R. à premières vues semble certaine, pourtant attention, Lomme est en plein redressement et le R.C.R. vient de faire match nul avec Armentières.

O. Marcq-F.C. Marquette. — Le derby habituel qui doit amener la foule à Marcq. A tous du calme et que la meilleur gagne. Sur les dernières performances ce doit être Marcq.

A.S.C. Hellemmes-O. Lillois. — L'avantage du terrain peut compter, mais la solide équipe de l'O.L. doit l'emporter.

J.A. Armentières-U.S. Tourcoing. — Armentières vient de tenir le Racing en échec à Roubaix, pendant que Tourcoing s'inclinait devant l'Iris nettement. Match nul en perspective.

I.C. Lambersart-O.S. Halluin. — Sur sa lancée et sur son terrain l'Iris doit battre Halluin assez nettement.

S. Haubourdin-S.C. Fives. — Malgré le déplacement, Fives doit battre la courageuse équipe d'Haubourdin.

Excelsior-E.S. Roncq. — Sur le grand terrain de Wattrelos, Roncq devra probablement s'incliner devant l'Excel

Stade Roubaisian-U.S. Wasquehal. — Beau match en perspective. Wasquehal bénéficie de la rentrée de bons éléments, peut tenir en échec la belle équipe du Stade.

LE R. C. ARRAS REÇOIT LE R. C. LENS

Les « Boyaux Rouges » tout auréolés de leur victoire en championnat sur Valenciennes recevront dimanche au Stade Degouve, le R.C. Lensois qui vient de battre Fives par 7 buts à 2 dimanche dernier.

Voici l'équipe annoncée pour dimanche : Evin, Gouillard, Meiul, Heidelberger, R. François, Levandowski, A. François, Sikio, Fruleux, Ourdouillé, Pachurka, à laquelle les locaux opposeront la formation suivante : Oblin, Wattrelot, Zengerly, Louis, Cerdon, Bachellier, Rivière, Sombetzki, Kowalski, Lemaître, Mollet.

Si cette équipe joue comme elle a joué à Valenciennes, elle n'est pas encore battue malgré la grande valeur de son adversaire.

Coup d'envoi à 15 h.

A l'issue du match de football Arras-Lens, à 16 h. 30, les spectateurs pourront assister à une intéressante rencontre de hand-ball qui opposera les équipes du R.C. Arras et de l'Ecole Normale.

L'U. S. AUBY A ORCHIES

L'Union Sportive d'Auby viendra ce dimanche à 15 h. donner la replique au Stade Orchésien. L'on sait que l'Union peut aligner en match amical, ses joueurs non qualifiés pour le championnat. Belle partie en perspective, car les Stadistes voudront confirmer leur victoire de dimanche dernier à Douai.

DEMANDE DE MATCH

Racing Club de Roubaix. — Equipe « Revenants » pour toute la saison, sur son terrain ou terrain adverse. Ecrire à M. André Defaux, 16, rue Faidherbe, à Lille (Téléphone : Lille 516.31).

S.C. Fivois. — Equipe Ex-Pro : 23 et 25 décembre, 5 et 12 janvier, sur son terrain ou terrain adverse, contre indemnité et retour assuré.

Juniors A : 1er décembre, terrain adverse.

Minimes A : 1er décembre, sur son terrain.

Pupilles, 8, 15 et 22 décembre, sur son terrain ou terrain adverse matin ou après-midi.

Stade Orchésien pour équipes 2, 3 et juniors. Libres à partir du 24 novembre.

BOXE

NOUVELLE VICTOIRE DE JEAN DESPEAUX

Paris. — Au Central, l'espoir français de la catégorie des poids moyens Jean Despeaux, a remporté une nouvelle victoire, après avoir envoyé son adversaire au plancher pour le compte de 8 secondes au cours du quatrième round. Il a nettement battu Lucien Tassart aux points en 10 reprises.

Jean Despeaux a ainsi remporté sa quatrième victoire successive depuis sa récente rentrée parisienne.

Aussitôt après son succès, Despeaux a quitté Paris pour aller faire une tournée en France non occupée. Encore avant le Nouvel An, il se produira à Montauban, à Pau, à Marseille et à Lyon ; il rencontrera entre autres l'excellent boxeur de couleur Kid Janas.

DE GROOT RESTE CHAMPION

Rotterdam. — Au cours d'une réunion organisée à Rotterdam, Rinus De Groot a défendu son titre national de poids mi-lourds en face de l'ancien détenteur du titre, Dorus Elion. Au cours du deuxième round, De Groot fut cependant si vilainement blessé à l'arcade sourcilière que l'arbitre fut amené à arrêter le combat vers la fin de la quatrième reprise. Mais comme, en vertu des règlements de la Fédération hollandaise de boxe, un champion ne peut perdre son titre s'il est battu à la suite d'une blessure, De Groot reste détenteur du trophée national des mi-lourds.

Dans un combat de poids lourds, De Boer l'a emporté nettement en face de Erkelenz.

LOCATELLI VAINQUEUR

Milan. — Le boxeur poids moyen italien Cleto Locatelli, continue à

LOCATELLI
l'excellent poids moyen italien
(Ph. Archives)

faire preuve d'une grande activité. Ces derniers jours il a rencontré à Parme le jeune Botarelli, qu'il a battu nettement aux points en 10 reprises.

BONANOMI, QUOIQUE BATTU GARDE SON TITRE

Milan. — Au cours du combat dans lequel Luigi Bonanomi défendait son titre italien des poids coqs contre Lutti, il eut l'arcade sourcilière gauche ouverte, ce qui l'obligea à abandonner au cours de la sixième reprise. De sorte que Lutti fut proclamé vainqueur par k.o.

Néanmoins, à la suite d'une décision de la Fédération italienne de boxe, Bonanomi conserve son titre national.

CROSS-COUNTRY

LES CROSS DE PROPAGANDE DE LA LIGUE DU NORD

La L. N. A. a confié l'organisation de l'un de ses cross au C.S.S. Courchelettes.

Ils sont réservés aux catégories suivantes : Cadets (nés en 1924, 1925, 1926) : 2 kilomètres ; Juniors (nés en 1921, 1922, 1923) : 4 kilomètres ; Seniors (nés en 1920 et avant) : 7 kilomètres.

Les épreuves sont ouvertes à tous les jeunes gens qui se présenteront sans distinction de fédération.

La date de ces épreuves est fixée pour le Dimanche, au **dimanche 1er décembre.**

Tous les départs auront lieu à 13 h. 15.

Rendez-vous au vestiaire du C.S.S. Courchelettes à 14 h. 30 pour la visite médicale.

Les engagements seront reçus par M. Beltremieux, 14, rue Paul-Paix, à Courchelettes (Nord) jusqu'au 28 novembre inclus.

Aucun droit d'engagement n'est exigé.

Les concurrents devront présenter avant le départ une pièce d'identité justificative de leur date de naissance.

IRIS CLUB DE LAMBERSART

Les crossmen cadets, juniors et seniors de l'Iris, qui devant participer ce dimanche 24, au cross populaire organisé par l'Union Sportive des Cheminots d'Hellemmes, à Hellemmes, et pour lequel le rendez-vous avait été fixé place de la Gare, à 8 h. 30, départ du tram, sont avisés que les cross ayant lieu l'après-midi, à 15 h., ils devront se trouver au même endroit à 13 h. 30, où M. Adriaenssens, délégué pour cette épreuve, les y accueillera.

NATATION

NOUVEAU RECORD SUÉDOIS

Stockholm. — Au Bassin communal de la capitale suédoise, John Rothman a réussi à améliorer le record national de 400 m. brasse, parcourant la distance en 5 m. 52 s. 3/10.

RÉVEIL AGRICOLE

LE RETOUR A LA TERRE

Une loi encourage l'éducation des futurs agriculteurs

Vichy, 21. — Le métier d'agriculteur pouvait s'apprendre comme celui de tourneur, de menuisier, de maçon. Mais comme les autres, ce métier doit être abordé jeune si on veut le connaître à fond, l'aimer et se plier aisément à ses disciplines. C'est essentiellement aux jeunes gens que s'adressent les appels en faveur du retour à la terre lancés par le Gouvernement du Maréchal Pétain, car la terre, à une époque difficile comme la nôtre, est la seule vérité. C'est là seulement que la jeunesse peut trouver ce climat sans contrainte qui lui permettra de se développer librement.

Précisément, dans une brochure qu'il a publiée sur les paysans, un des écrivains qui connaît le mieux la terre de France exalte les vertus qui doivent attirer vers elle les forces neuves du pays. « Il n'y a qu'un peuple de la jeunesse, écrit Henri Pourrat, et c'est le peuple des champs. En France, dit-il encore, les familles sortent de la paysannerie ; lorsqu'elles en sont sorties, elles ne se maintiennent d'ordinaire que pendant sept générations, souvent moins. De tout temps, la noblesse, la bourgeoisie n'ont vécu que paysannerie ».

Et Henri Pourrat conclut : « C'est ce vieux peuple des champs qui seul a le secret de la jeunesse essentielle ; il faut que nous l'aidions, parce que c'est lui qui nous aidera à vivre ; il faut que nous le sauvons, parce que c'est lui qui nous sauvera ».

La possibilité pour les jeunes gens d'apprendre les métiers d'agriculteur, une loi récente la leur donne. Déjà elle est sortie du domaine de la théorie. Son application est commencée : citons plus particulièrement l'exemple des syndicats agricoles de la région lyonnaise, qui ont pris en charge déjà 250 enfants, fils d'ouvriers pour la plupart. Un contrôle médical sévère les a sélectionnés, puis ils ont été placés dans les fermes dont les propriétaires les ont de bon cœur accueillis. Un chef de file communal leur prêche l'amour de leur métier, organise des cours ; durant les mois d'hiver, des professeurs spécialisés vont dans des centres leur faire des conférences ainsi qu'aux fermiers et aux jeunes agriculteurs désireux d'étendre leur savoir.

Mieux encore, des cours par correspondance ont été organisés. Les jeunes gens reçoivent un petit fascicule mensuel qui leur propose des devoirs à faire, et leur indique les ouvrages techniques à consulter. Ils s'initient à des techniques nouvelles, ils apprennent à connaître des organismes de mutualité, de coopération de produits agricoles. Des centres semblables se créeront dans toute la France.

Pour les filles, au lieu du classement individuellement compris, elles seront groupées en centres où, sous la direction d'une monitrice, elles s'initieront aux soins du ménage, de la basse-cour, de la laiterie, de la porcherie et de la cuisine.

Le Gouvernement s'est adressé jusqu'ici, dans les campagnes, à l'initiative privée ; à ses appels, les paysans ont répondu en se déclarant prêts à recevoir les jeunes gens qu'on leur enverrait. La loi nouvelle donne aux jeunes gens des villes l'occasion de se créer une vie libre.

Ceux que ces dispositions intéressent peuvent demander toutes précisions au directeur des services agricoles qui siège au chef-lieu de chaque département, ou s'adresser à la Mission de Restauration paysanne, au Ministère de l'Agriculture, soit à Vichy, soit à Paris.

AUX FABRICANTS ET UTILISATEURS DE FARINE DE SEIGLE

La Préfecture du Nord communique :

« Le Groupement de répartition des farines signale aux fabricants et aux divers utilisateurs de farine de seigle que la distribution de ce produit et le contrôle du marché relèvent uniquement du Groupement de répartition des farines constitué en exécution du décret-loi du 18 juin 1940.

» En conséquence, la fabrication et la distribution de la farine de seigle ne peuvent s'effectuer que dans les conditions analogues à celles arrêtées pour la farine de blé.

» Le Groupement de répartition des farines fait donc obligation :

» 1° **Aux producteurs de farine de seigle**, de déclarer immédiatement leurs stocks de farine au 1er et au 30 novembre, ainsi que l'importance de leur production au cours de cette période ;

» 2° **Aux utilisateurs de farine de seigle**, de déclarer leurs besoins mensuels.

» Les déclarations sont à adresser, 99, rue du Molinel, à Lille ».

UTILISONS L'ORTIE

L'ortie, que l'on arrache impitoyablement dans les campagnes devrait cependant trouver grâce en raison des multiples qualités qu'elle possède.

Donnée fraîche aux bestiaux, dès son apparition, alors que ceux-ci sont encore au régime sec, l'ortie est une précieuse ressource pour les éleveurs ; elle augmente la sécrétion du lait chez les vaches et les chèvres, rend le lait plus crémeux, plus riche et lui donne une saveur plus sucrée. Séché, simplement à l'air, les jeunes pousses d'ortie, coupées au printemps et mélangées au foin et à la paille, excitent l'appétit des animaux, qui en sont très friands.

Tous les volatiles de la basse-cour se trouvent bien du régime des graines d'ortie ; les jeunes dindons s'élèvent facilement et si on leur donne tous les jours des pâtées de feuilles d'ortie hachées menu.

Comme plante textile, l'ortie peut lutter victorieusement avec le lin, sur lequel elle a l'avantage de rouir complètement en huit jours de séjour dans l'eau.

Enfin, l'ortie s'emploie encore comme plante médicinale en applications extérieures dans certaines affections. C'est un révulsif puissant qui ranime la sensibilité de la peau, dégage les articulations engorgées et rend aux muscles leur élasticité et leur contractilité.

Nous ne dirons point que c'est une panacée universelle mais elle ne mérite certainement pas la réprobation unanime dont elle est l'objet et si on ne va pas jusqu'à cultiver l'ortie, on peut au moins tirer partie d'une plante qui se sème si facilement toute seule.

La conservation des pieds-mères de Chrysanthèmes

Nos Horticulteurs entourent les chrysanthèmes de beaucoup de soins avant leur présentation au public.

Nous voulons, aujourd'hui, donner à tous ceux qui s'intéressent à cette magnifique fleur, quelques conseils pour la conservation des pieds-mères.

⁂

Dès que la floraison est terminée, on doit couper les tiges à 0 m. 10 du sol. En coupant assez ras, toute végétation des tiges est arrêtée et le drageonnage sera plus beau ; c'est pourquoi nous proposons de couper à 0 m. 10 plutôt que 0 m. 20 ou 0 m. 25. Les pousses venant sur ces tiges trop hautes ne donnent jamais grand chose de bon comme bouture ; les pieds sont alors nettoyés minutieusement du feuillage qui pourrait rester et qui porte assez souvent trace de maladies.

Certains mettent leurs pieds-

Un joli parterre de chrysanthèmes en pleine floraison.

mères à l'abri d'un mur ; mauvais procédé. Le drageonnement souffre toujours des froids avec humidité trop abondante. On voit cela surtout dans les *Turner* et certaines variétés blanches.

C'est aussi une mauvaise méthode que de placer ces pieds dans un coin de serre hors de la lumière, et assez souvent à l'ombre d'autres plantes plus fortes, et dans une serre ou châssis chauffés, drageons trop grêles.

Dans toute culture, le premier soin à apporter aux pied est de les placer sur la tablette de la serre, ou étagère superposée à la tablette, mais *à la lumière* et de *donner de l'air* le plus souvent qu'il est possible. C'est la base d'un bon bouturage.

Après la rentrée, il ne sera pas superflu de donner un bon soufrage et de le répéter même dans le courant de l'hiver ; les arrosages devront être modérés et n'être donnés que lorsque les pieds s'enolent un peu. Ces arrosages seront moins espacés sitôt que la végétation commencera, c'est-à-dire début de février. On s'en rend d'ailleurs compte à ce moment-là, les drageons s'allongent.

Nous vous conseillons de lessiver votre poterie, de la nettoyer de cette « crasse verte », mousse qui garnit le bord des pots, surtout de la petite poterie à boutures. Le bouturage souffre très souvent de cette « crasse », qui va sans cesse en s'épaississant.

On fait alors le choix sur les pieds-mères (de pot ou pleine terre) des plus beaux drageons, que l'on pare et nettoie et auxquels on conserve quelques racines. Dans chacun de ces pots et contre les parois on piquera 6 à 8 drageons, mais pas davantage. L'étiquette en zinc portant le nom de la variété sera ensuite placée au centre du pot. Mêmes soins déjà cités.

Comme il est dit précédemment, au début de février, ces drageons commencent à s'allonger, mais il faut remarquer que toutes les variétés ne végéteront pas de la même force. On peut commencer son bouturage sans trop de difficultés du 10 février à la fin du même mois. Quelques variétés attendront la première huitaine de mars, mais guère au delà car les drageons s'allongent et deviennent grêles.

Pour le bouturage, vous avez préparé votre terreau à bouturer et des godets de 6 centimètres. Vous coupez avec un canif bien tranchant vos boutures au ras de la terre des pots. C'est la bouture de tête que l'on prend pour la culture à la très grosse fleur, celle qui vous donnera de belles plantes.

Chaque bouture est placée dans son godet avec son étiquette, ou, si chaque ligne de godets est une même variété, l'étiquette sera placée en tête de la ligne. Votre bouturage est prêt alors à aller sous châssis avec de légers passinages jusqu'à la reprise, et toile à ombrer jusqu'au jour où le feuillage tient sans elle. Et le même conseil revient ici : *de la lumière et surtout de l'air* autant que la température le permet.

Maintenant, tous vos drageons décapités et qui seront restés en pots de 12 centimètres, recommencent à pousser. On peut, dans le courant de mars, prendre d'autres boutures, moins belles certainement, ou alors employer ces drageons repoussés à faire des plantes de marchés. Et, pour terminer, ne sablez pas de trop votre terreau à bouturage ; il faut du sable, mais pas en excès.

LA CHICORÉE SAUVAGE

Nous avons étudié précédemment la culture de la Chicorée. Nous parlerons ci-dessous de ce que l'on nomme **witloof ou endive**. Cette chicorée à grosse racine de Bruxelles, variété aujourd'hui très cultivée, fournit un excellent légume l'hiver.

Cette race cultivée d'une façon spéciale donne le légume vendu sous le nom d'endive. La culture ne présente aucune difficulté, mais il est indispensable d'employer pour le semis de la graine de chicorée à grosse racine de Bruxelles parfaitement franche ; les feuilles des autres variétés à grosse racine s'écartant au lieu de former une pomme.

En vue du forçage, on arrache les racines en octobre-novembre, on supprime leur extrémité de manière à ne leur laisser qu'une longueur de 0 m. 20 à 0 m. 25 en ayant soin de couper les feuilles un peu au-dessus du collet. Au moment de l'habillage, il est toujours utile de faire une sélection des racines qui a pour but de rejeter : 1° les pieds présentant des feuilles étroites ou dentelées ; 2° ceux dont la diamètre est inférieur à 0 m. 30 ou supérieur à 0 m. 05 ; ceux-là, peuvent être utilisés pour la production de la barbe-de-capucin.

Les racines ainsi préparées et sélectionnées sont prêtes au forçage ; ce dernier peut être fait de plusieurs façons :

a) Forçage par tranchée. — Cette façon d'opérer qui porte le nom de méthode belge est la plus couramment employée dans les cultures importantes.

Dans un endroit aussi bien abrité que possible, on creuse une fosse large de 1 m. 20 à 1 m. 30, profonde d'un fer de bêche et d'une longueur en rapport avec l'importance de la culture. Après avoir ameubli finement et nivelé le fond de la tranchée, on y place les racines debout et séparées par un peu de terre fine. On commence la plantation à l'une des extrémités de la tranchée et l'on continua en laissant un léger intervalle entre les lignes en tenant les racines écartées de 2 ou 3 centimètres les unes des autres en ayant soin de placer les collets tous au même niveau.

La plantation terminée, on arrose et on recouvre les racines de 0 m. 20 environ de terre bien divisée. On recouvre ensuite la terre d'une couche de fumier de cheval frais dont l'épaisseur varie de 0 m. 40 à 0 m. 50 suivant la température extérieure du moment. La chaleur de la couche provoque une végétation rapide ; le plus souvent, au bout de trois semaines à un mois, les pousses atteignent 0 m. 15 à 0 m. 25 de longueur.

On enlève alors le fumier, les racines sont arrachées et coupées à 0 m. 01 du collet de manière à en laisser un petit tronçon ce qui permet une meilleure présentation et prolonge la conservation.

Les endives se déprécient vite aussi est-il nécessaire de ne forcer que la quantité dont on a besoin, soit pour la vente, soit pour la consommation.

b) Forçage sur couche. — Les racines sont placées sur couche sourde ou sur couche tiède à raison de 150 à 180 par châssis, puis recouvertes de 0 m. 20 de terre ou de vieux terreau. On place ensuite les châssis, sur lesquels on dispose des paillassons qu'on n'enlève qu'au moment de la récolte ; cette dernière peut être faite quatre à six semaines après la plantation.

c) Forçage en serre. — Toutes les parties mal éclairées se prêtent fort bien à cette méthode, le dessous des tablettes, des gradins, etc... ; dans beaucoup de cas, il y a intérêt à diminuer l'éclairage afin d'obtenir un meilleur blanchiment. La plantation se fait comme il a été indiqué plus haut ; avec une température de 15° environ, la récolte peut être faite vingt à vingt-cinq jours après la plantation.

Il y a toutefois intérêt à ne pas trop chauffer la serre, si l'on veut avoir des pommes bien fermes et de belle apparence.

NOMINATIONS

Par arrêté ministériel en date du 9 octobre (publié au J. O. du 10 novembre 1940) ont été nommés membres du Bureau National et du Comité consultatif pour la pomme de terre et produits dérivés :

MM. FERTE Henri, président du Syndicat des Producteurs à la **Cour Soupir** (Aisne) ; HACKE Victor, agriculteur à **Bersée** (Nord) ; BAVAY, directeur de la Féculerie Coopérative de **Vic-sur-Aisne** (Aisne) ; POTEL Lucien, à **Dammard** (Aisne) ; BOSSUS Maurice, à **Strazeele** (Nord).

NETTOYAGE DES TRONCS D'ARBRES FRUITIERS

L'écorce des arbres fruitiers, qui ne sont plus jeunes, perd peu à peu son aspect lisse. Elle devient crevassée et chancreuse et toutes espèces de lichens et de mousses s'y établissent. Mais dans les crevasses, dans les lichens et les mousses, on rencontre de la vermine de tous genres, avant tout le dangereux anthonome du pommier. C'est pourquoi il est indiqué de gratter à la raclette le tronc des arbres fruitiers. Il est surtout important de recueillir, dans des toiles étendues sous les arbres, tout ce qui est enlevé de l'écorce et de le brûler, de manière que les parasites soient sûrement détruits.

Le grattage des troncs, qui peut être effectué tard en automne et en hiver, ne devra pas se faire avec trop d'énergie, pour que l'arbre n'en souffre pas. Les parties saines de l'écorce, qu'on reconnaît à leur couleur jaune clair et à leur apparence fraîche, ne devront pas être nettoyées. Seulement les parties brunes et desséchées, qui paraissent mortes et dans lesquelles les ennemis parasitaires trouvent de bons abris, devront être nettoyées à la raclette. En exécutant ce travail, il faudra employer aussi une certaine prudence. Il ne faudra surtout pas arracher toute l'écorce. Lorsque l'écorce d'un arbre fruitier est complètement saine, il suffira de la travailler vigoureusement avec une bonne brosse.

POUR CONSERVER LES ŒUFS

Le matin, avant d'aller ramasser les œufs, mettez une casserole pleine d'eau sur le feu, de façon qu'elle soit bouillante à votre retour du poulailler. Alors, au moyen d'une cuiller, plongez chaque œuf, quelques secondes, dans l'eau bouillante, assez pour fermer les pores de l'œuf. Il ne reste plus qu'à les placer sur un grillage, comme font les laitiers et l'opération est finie.

Si vous veillez à ne point tendre la coque de façon à permettre l'entrée de l'air, les œufs resteront parfaitement frais des mois entiers.

AVICULTURE